

Le communiqué du Conseil des ministres du 3 juillet

Le Président de la République, son Excellence Monsieur Macky SALL a présidé ce mercredi 03 juillet 2019, le Conseil des ministres.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'État a rappelé la nécessité de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs dans un contexte de conjoncture économique globale.

A cet effet, il a invité le Gouvernement à prendre toutes les dispositions idoines afin de réguler et de garantir la stabilité des prix, en veillant à l'application rigoureuse de la législation et de la réglementation en la matière.

Revenant sur la gouvernance stratégique du contenu local dans l'exploitation des ressources pétrolières et gazières, le Président de la République a magnifié le dialogue constructif de toutes les forces vives de la Nation à l'occasion de la journée de concertation organisée sur la question.

A ce titre, il a invité les opérateurs économiques et l'ensemble des acteurs du secteur industriel et productif à s'approprier de toutes les opportunités liées à la montée en puissance de l'économie du pétrole et du gaz au Sénégal, créatrice de richesses et d'emplois.

Abordant la question de l'évaluation du projet de transition de l'analogique au numérique et de la consolidation dynamique du Sénégal numérique, le Chef de l'Etat a réaffirmé la place prioritaire du numérique dans la modernisation et l'émergence du Sénégal.

A cet égard, il a invité les acteurs du secteur, sous l'impulsion fondamentale de l'Etat, à assurer une meilleure synergie autour de la mise en œuvre de la stratégie « Sénégal Numérique 2025 », soutenue par une politique de cyber sécurité résiliente, et garantissant la souveraineté numérique vitale du Sénégal.

En ce qui concerne la transition de l'analogique au numérique, le Président de la République a rappelé au Gouvernement la nécessité de procéder à l'évaluation systématique du contrat de concession relatif au projet Télévision numérique Terrestre (TNT), et a invité le Ministre de la Communication et le Ministre des Finances à prendre

les dispositions utiles pour accélérer le démarrage des activités de Télédiffusion au Sénégal (TDS SA).

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a adressé un message d'encouragement à l'équipe nationale de football du Sénégal pour sa qualification aux huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations et a invité les Lions et leur encadrement à engager une nouvelle dynamique de victoires à cette étape cruciale de la compétition.

Sur l'agenda international, le Président de la République a pris part au Sommet des dirigeants du G20 qui s'est tenu à Osaka au Japon du 28 au 29 juin 2019.

En sa qualité de Président du Comité d'Orientation du NEPAD, il a eu à souligner l'importance de s'atteler à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques pertinentes, prudentes et coordonnées afin de stabiliser davantage la croissance mondiale et d'accélérer les réformes structurelles pour accroître le potentiel de la croissance.

En outre, il a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération internationale afin de résoudre les tensions commerciales et de permettre au G20 et aux institutions multilatérales de contribuer pleinement aux efforts visant à stimuler le potentiel de croissance de l'économie mondiale.

Clôture sa communication, le Président de la République a informé le Conseil de son agenda et du suivi de la coopération et des partenariats.

Au titre des communications :

Le Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur sa participation au forum sur la coopération en Chine.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a fait le point sur la pluviométrie et la campagne agricole.

Le Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants a fait une communication sur l'état d'exécution du projet de retrait des enfants de la rue.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a informé de la réception du super ordinateur, et du lancement des travaux de construction de l'Université » Elhadji Ibrahima Niass ».

Le Ministre des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du Territoire a fait le point sur la situation de l'état-civil au Sénégal, et l'offre de l'Union européenne pour le financement de la mise en place de centres d'état-civil.

Le Ministre du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises a fait une communication sur la Protection des droits des consommateurs et la cartographie des grandes surfaces.

Le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement a rendu compte de la réunion inter-Etats sur Dakar-Bamako- Ferroviaire (DBF).

Le Ministre de l'Economie numérique et des Télécommunications a fait une communication sur l'état d'exécution du projet du Parc de Technologie numérique (PTN) de Diamniadio

Au titre des mesures individuelles le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Salif DIEDHIOU, Docteur en histoire des sciences et des techniques, matricule de solde n°516 899/B, est nommé Directeur de l'Ecole nationale des Arts au ministère de la Culture et de la Communication, poste vacant ;

Monsieur Babou SARR, Ingénieur des Télécommunications, matricule de solde n°518 999/C, est nommé Inspecteur technique (IT) au ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications, en remplacement de Madame Marième Thiam NDOUR, appelée à d'autres fonctions ;

Madame Marième Thiam NDOUR, Ingénieur des Télécommunications, matricule de solde n°601 850/D, est nommée Inspecteur des Affaires administratives et financières (IAAF) au ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications, poste vacant.

Monsieur Abdoulaye DIA, Ingénieur électromécanicien, matricule de solde n°722 592/I, Directeur de Cabinet du Ministre du Pétrole et des Energies, est nommé Président du

Conseil d'Administration du Fonds spécial de Soutien au Secteur de l'Energie, en remplacement de Madame Aminata BA.

Monsieur Alassane Bineta SAMB, titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées (DESS) en Marketing et Communication, est nommé Directeur de la Sensibilisation et du Partenariat institutionnel au ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique.

Monsieur Papa Sambaré NDIAYE, Administrateur civil, matricule de solde n°624 557/A, précédemment Directeur de l'Administration générale et de l'Equipeement au ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipeement au Ministère de l'Education nationale, en remplacement de Monsieur Waly FAYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Waly Faye, Conseiller en planification, matricule de solde n°605 265/J, précédemment Directeur de L'Administration générale et de l'Equipeement du Ministère de l'Education nationale, est nommé Directeur de L'Administration générale et de l'Equipeement au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, en remplacement de Monsieur Mamadou Dioukhané.

Monsieur Bassirou Samba NIASSE, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, matricule de solde n°600 000/D, précédemment Secrétaire général du ministère des Finances et du Budget, est nommé Directeur général des Impôts et des Domaines, en remplacement de Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane BA, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Abdoulaye LO, Economiste, matricule de solde n°615 665/E, est nommé Directeur de l'Equité territoriale à la Direction générale du Développement communautaire et de la Promotion de l'Equité au ministère du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale.

Madame Fatou DIAGNE, Professeur d'Enseignement moyen principal, matricule de solde n°518 757/C, est nommé Directeur de l'Equité sociale à la Direction générale du Développement communautaire et de la Promotion de l'Equité au ministère du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale.

Madame Mama NDIAYE, Economiste est nommée Secrétaire permanent du Comité National des Hydrocarbures, en remplacement de Monsieur Pape Alassane DEME appelé à d'autres fonctions.

Fait à Dakar le 03-07-2019

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement

Ndèye Tické NDIAYE DIOP